

Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE 3) 2016-2018

**ATELIER DE DISSEMINATION DES RESULTATS DU RAPPORT PASEC
2014 AVEC LES CP ET RUP DE 12 COMMUNES DEFAVORISEES DU
BENIN**
Rapport Général

Photo de famille au terme des travaux



Bohicon, les 17 et 18 février 2017

INTRODUCTION

Le Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE), est un programme de soutien aux initiatives de la société civile, en faveur de l'éducation, et portées par les Coalitions nationales. Il est coordonné par la Campagne Mondiale pour l'Education (CME) au plan international et au plan régional, par ANCEFA pour le compte des Coalitions nationales de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Ce programme, financé par le Partenariat Mondial pour l'Education (PME), constitue un accompagnement technique et financier important car il contribue à assurer une participation active et efficace de la société civile dans les fora de discussions politiques en faveur de l'éducation dans le processus d'élaboration et de suivi des politiques, de même que dans celui de la planification sectorielle et du suivi budgétaire.

S'il y a en effet une vérité partagée de tous, c'est que l'éducation est un besoin de très haute importance et ceci à bien des égards. Fort heureusement, les dirigeants du monde entier ont mieux perçu cette importance depuis quelques années et des efforts sont alors consentis dans le sens de l'amélioration du système éducatif des pays.

Dans cette logique, la CONFEMEN ayant adhéré, comme ce fut le cas pour les objectifs de l'EPT en 2000, à la déclaration d'Incheon suite au forum de mai 2015 qui définit le cadre d'action pour l'éducation 2030, a réaffirmé sa volonté d'accompagner les pays dans l'amélioration de leurs systèmes éducatifs à travers des mécanismes de soutien et d'évaluations périodiques des performances scolaires chez les apprenants. Cet engagement s'est traduit par la mise en place d'un espace d'expertise et de solidarité francophone à travers le Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs (PASEC). Il vise, en effet, à évaluer la qualité des enseignements et le niveau d'acquisition de connaissances des élèves ainsi que l'environnement scolaire et c'est à ce titre que suite à de nombreuses évaluations précédentes, une plus récente a été réalisée dans dix (10) pays dont le Bénin en 2014.

Les résultats issus de cette évaluation sont malheureusement restés jusqu'ici méconnus de nombreux acteurs-clé du système éducatif alors que les défis relatifs à l'éducation de qualité inclusive restent posés et interpellent plus d'un. Les résultats du CEP 2016 nous édifient à suffisance sur la nécessité de revoir un certain nombre de mécanismes d'apprentissage qui ne contribuent guère aux résultats escomptés.

Il importe alors que des actions d'information et de renforcement de capacités pédagogiques, opérationnelles et organisationnelles, entre autres, soient initiées et multipliées à l'endroit du personnel d'encadrement dans les circonscriptions scolaires, mais aussi à l'endroit des responsables d'unités pédagogiques et organisations de la société civile au niveau local afin de faciliter la mise en œuvre des mesures correctives. Ces différents acteurs locaux, une fois outillés, prendront une part active au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques nationales de l'éducation.

C'est ce qui a motivé l'organisation les 17 et 18 février 2017, d'un atelier qui a offert aux participants un creuset d'échanges et de partage d'informations sur les conclusions de l'évaluation PASEC 2014 et celles de l'étude sur l'abandon scolaire réalisée en 2016.

Le présent rapport rend compte des faits marquants dudit atelier.

I- OBJECTIFS DE L'ATELIER

A- OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de mobiliser les acteurs éducatifs (CP et RUP) autour de la mise en œuvre des recommandations du rapport PASEC 2014.

B- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'est agi de :

- Définir une feuille de route impliquant les différentes catégories d'acteurs Porter à la connaissance des acteurs communaux des douze (12) communes d'intervention du CSEF3 et des membres de l'Observatoire de l'Education (OE), les conclusions et recommandations du rapport PASEC 2014 ;
- Partager avec les participants, les conclusions de l'étude sur les causes des abandons scolaires dans les écoles primaires publiques ;
- Définir au vu des résultats révélés, les axes prioritaires d'interventions soutenables et les mesures correctives ;
- Proposer des réformes subséquentes à intégrer aux nouvelles politiques nationales en cours d'élaboration;
- Définir une feuille de route impliquant les différentes catégories d'acteurs.

II- RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus se présentent ainsi que suit:

- ❖ les résultats et recommandations du rapport PASEC 2014 sont connus des acteurs communaux et des membres de l'Observatoire de l'Education (OE) des communes d'intervention du CSEF;
- ❖ les conclusions de l'étude sur les causes des abandons scolaires dans les écoles primaires publiques sont connus des participants ;
- ❖ les axes prioritaires d'intervention et de mise en œuvre des mesures correctives sont identifiés et approuvés par tous ;
- ❖ une feuille de route est élaborée et le dispositif de suivi de sa mise en œuvre est défini.

PREALABLES DE DEMARRAGE

Avant le démarrage des travaux, une place a été accordée à des formalités d'usage. Ainsi, le Coordonnateur National de la Coalition après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a procédé à un bref rappel des résultats et objectifs de l'atelier de même que des dispositions logistiques prises par l'équipe de coordination.

La désignation des rapporteurs de séance a permis d'amorcer l'étape suivante, celle de la présentation des communications

III- DEROULEMENT

Trois (03) grandes activités ont meublé l'atelier. Il s'agit de:

- La présentation des communications suivie de débats
- Les travaux de groupe suivis de discussion en plénière
- L'élaboration d'une feuille de route

Conformément à l'agenda de la formation, les participants ont eu droit à une série de trois (03) communications à savoir :

- Présentation des résultats et recommandations de l'étude PASEC 2014
- Présentation du rapport 2015 sur les causes des abandons scolaires dans les écoles primaires publiques
- Présentation des réformes en cours et en perspective dans le système éducatif.
- Processus d'élaboration du nouveau PSE post 2015 et point d'étape

Il faut noter que la méthodologie adoptée au cours de cet atelier a essentiellement consisté à présenter d'abord les communications, ensuite organiser des débats autour

de diverses préoccupations et les travaux de groupe sont enfin intervenus pour consolider les acquis et connaissances partagés.

Par rapport à la première communication relative aux résultats et recommandations de l'étude PASEC 2014, le communicateur, Monsieur ABOUBAKARI Mohamed, personne ressource de la coalition, a su à travers des résultats éloquemment présentés, opérer une prise de conscience en ce qui concerne l'ampleur des efforts devant être fournis pour l'amélioration de la qualité dans le système éducatif. On peut retenir de sa présentation que le PASEC, c'est-à-dire Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN est un outil qui sert à évaluer l'efficacité et l'équité des systèmes éducatifs tout en déterminant les facteurs scolaires et extra-scolaires susceptibles d'influencer le niveau d'apprentissage des élèves. Il se base sur la mesure de compétences fondamentales en langue d'enseignement et en mathématiques en début et en fin de scolarité primaire, auprès d'un élève représentatif de la population scolaire. Il ressort du rapport PASEC qu'en comparaison avec les élèves d'autres pays que sont le Burkina-Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte-D'ivoire, le Niger, le Tchad, le Burundi, le Togo, le Sénégal, les élèves béninois affichent une faiblesse remarquable et n'atteignent pas les seuils suffisants. Avec des graphiques et chiffres à l'appui, le communicateur a exposé le tableau que présente l'éducation dans le contexte béninois. Selon les données révélées, les élèves ayant atteint le seuil de compétence défini par le PASEC sont plus nombreux en fin qu'au début de scolarité au Bénin, et le taux d'achèvement du cycle primaire est de 77,6%. Il est aussi révélé dans ce rapport que les départements de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo présentent les plus faibles résultats. Ce rapport est assorti de pistes de réflexion à explorer pour améliorer la performance des élèves. Il s'agit de:

- Promouvoir l'enseignement préscolaire;
- Réfléchir à l'articulation entre langue d'enseignement et langue maternelle en début de scolarité;
- Renforcer l'accompagnement des élèves en début de scolarité notamment en lecture;
- Repenser les politiques d'évaluation et de promotion et de mettre en œuvre les mesures d'accompagnement des élèves en grandes difficultés;

- Améliorer la qualité, la disponibilité et l'allocation des équipements scolaires et des ressources éducatives ;
- Renforcer la formation des enseignants et revaloriser la fonction enseignante;
- Stimuler l'intérêt des filles pour les mathématiques;
- Mettre en place des mécanismes de sensibilisation et d'accompagnement des familles;
- Prendre en compte la situation des élèves n'ayant pas acquis un niveau satisfaisant en fin de cycle primaire.

S'agissant de la deuxième communication portant sur le rapport 2015 sur les causes des abandons scolaires dans les écoles primaires publiques, le communicateur après avoir décrit le contexte de l'étude et souligné la corrélation avec les résultats de l'évaluation PASEC 2014, il a mentionné au nombre des causes des abandons scolaires : les sanctions scolaires négatives comme les châtiments corporels, les violences de toutes sortes, les doutes, les incompréhensions, les rancœurs et la pauvreté des ménages expliquant pour une large part l'abandon des classes au profit de l'exode vers les communes productrices du coton ou vers le Nigéria.

Abordant la troisième communication qui a porté sur le processus d'élaboration du nouveau PSE post 2015 et point d'étape, le communicateur a mentionné quelques réformes en cours dans le système éducatif pour expliquer par la suite que le processus d'élaboration du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education s'élabore globalement en trois (03) grandes étapes à savoir:

- La phase du diagnostic;
- La lettre de la politique éducative ;
- La rédaction du document.

A ses dires, l'équipe chargée de la rédaction du PSE est actuellement à l'étape de l'élaboration de la politique éducative. Il s'agit d'un processus long et assez délicat puisque devant répondre aux besoins réels existant dans le système éducatif d'où l'implication et la participation directes ou indirectes de tous sont souhaitées.

Il est à noter que toutes les communications ont eu pour effet de susciter un grand intérêt au niveau des participants, ce qui d'ailleurs a été aisément perceptible au regard de la qualité des interventions et débats. Les points substantiels abordés par les participants étaient :

- Les raisons de la baisse de performance au niveau des apprenants Béninois comparativement aux autres pays pris en compte par le PASEC ;
- La qualité de la formation reçue par les enseignants des autres pays ;
- La gestion des manuels scolaires dans les établissements scolaires ;
- La nécessité de vulgariser les résultats de l'étude PASEC au niveau des acteurs à la base ;
- L'influence de la langue maternelle dans la performance des apprenants.

A l'issue des débats, d'importantes recommandations ont été formulées par les participants. Ce sont :

- Faire respecter l'âge requis d'entrée à l'EM (03ans) et au CI (5ans)
- Créer les EM de façon équitable dans toutes les communes ;
- Recruter les enseignants qualifiés en nombre suffisants ;
- Renforcer périodiquement les capacités professionnelles ;
- Des différents acteurs en fonction des besoins de formation ;

- Revoir le mode de recrutement des élèves-maîtres à 3ans dans les EPFI et les ATP dans les ENI (niveau de culture générale) ;
- Revoir la durée de formation des élèves-maîtres à 3ans ;
- Renforcer l'autorité et respecter les bonnes décisions et propositions des C /CS et CP ;
- Prévenir les crises dans les sous-secteurs par un dialogue franc et continu avec le corps des CP ;
- Sanctionner les acteurs partisans d'usage de châtiment corporel.



Vue des participants lors de la présentation des communications



✚ Les travaux de groupes suivis de discussion en plénière

Au terme des discussions, il a été demandé aux participants de former deux (02) groupes de travail pour réfléchir sur les axes prioritaires d'intervention pour la mise en

œuvre des mesures correctives. Pour ce faire une proposition d'exercice a été soumise à leur réflexion et a fait l'objet de riches discussions en groupes de travail. A la fin des travaux, il a été procédé à une restitution des propositions élaborées par groupe, sanctionnée de divers amendements des uns et des autres. (**Annexe 1**)



Vue des participants lors des travaux de groupe



✚ L'élaboration d'une feuille de route

Suite à la restitution des travaux de groupe, il a été demandé aux participants de se mettre en duo formé par un CP et un RUP de la même localité pour l'élaboration d'une feuille de route qui rende compte des actions imminentes à enclencher par chaque acteur dans sa localité. Ces actions devraient être identifiées avec le plus de sérieux et d'objectivité possibles pour éviter le triste constat de la concentration des informations au seul niveau des participants à l'atelier. C'est sur cette base que chaque participant

par zone de provenance a alors établi une feuille de route qui sera suivie par l'équipe de coordination de la CBO-EPT. Une restitution a été organisée à la fin de l'élaboration des feuille de route et a permis à la faveur de brèves discussions menées en plénière, d'amender les propositions formulées par deux (02) duos de participants choisis au hasard. (**Annexe 2**)

CONCLUSION

Après lecture, amendement et adoption du rapport général de l'atelier, le Président de la coalition a remercié les participants pour leur disponibilité et leur participation active aux travaux. Il leur a ensuite souhaité un bon retour dans leurs familles respectives, mettant ainsi un terme aux travaux.

Il importe de souligner que cet atelier aura permis une meilleure prise de conscience des problèmes et défis du système éducatif. Chaque participant s'est vu mieux informé et aguerri pour initier des actions durables en faveur de l'amélioration de la qualité de l'offre éducative.

ANNEXES

- Résultats travaux de groupe
- Feuilles de route par localité
- TDR de l'atelier
- Proposition de rapport des participants
- Listes de présence